



COMMISSION D'ENTRAIDE

PV du mercredi 20 juin 2024

Présidente : Martine DORS

Présents : Annie FAVIER, Philippe CONFERON

Ordre du jour

- 1- Rappel des montants alloués
- 2- Aide aux joueurs blessés

Rappel des différents montants alloués

L'aide financière aux joueurs blessés

La commission continuera d'aider les joueurs blessés selon les mêmes modalités que les saisons précédentes (l'incapacité de travail est égale ou supérieure à un mois).

- Un mois allocation : 80 euros
- Deux mois allocation : 130 euros
- Trois mois allocation : 200 euros
- Quatre mois allocation : 280 euros
- Cinq mois allocation : 340 euros
- Six mois allocation : 400 euros

Joueurs blessés

Dossiers traités ce jour :

Club de l'Union Footballistique du Lézignanais, joueur Robin GROTTI, montant de 200 euros alloués du 29 novembre 2023 au 29 février 2024 soit 3 mois d'allocation.

La Présidente,

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

7 Rue Haute 11000 CARCASSONNE

Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200035